

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION KL3 / KM1 / KM2 – 2025/2026 :

- Une attestation d'acquittement de la **CVEC** : **obligatoire pour valider votre inscription**
- Règlement des frais de formation :
 - Voir mail de réinscription
 - Dans le cas où il y a un changement de compte bancaire merci d'adresser le nouvel IBAN par mail à : Mme Ravachol, Comptable :**
m-ravachol@kinemontpellier.org
- IBAN original **au nom de l'étudiant** (pour les règlements des indemnités de stage) ; à **remettre si différent de l'IBAN fourni lors de votre première inscription.**
- Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité ;
- Un chèque de caution de 150 € pour la bibliothèque, libellé à l'ordre de l'IFMK ;
- Un chèque de caution de 100 € pour les tenues vestimentaires libellé à l'ordre de l'IFMK
- Une attestation d'affiliation (**2025-2026**) sécurité sociale (à télécharger sur votre compte AMELI)
- A remettre si changement :
 - Une copie du permis de conduire Recto/verso
 - Une copie de la carte grise du véhicule utilisé par l'étudiant
 - Attestation de prêt du véhicule (à demander si besoin au secrétariat) dûment complétée et signée **si la carte grise n'est pas au nom de l'étudiant et si changement de véhicule**
- Une attestation de responsabilité civile fournie par votre assureur (**2025-2026**)

